

L'hippodrome est d'abord un lieu pour les chevaux. Malgré son apparence la piste ne se compose pas du sable mais d'un revêtement sophistiqué, le tartan.

Pour les raisons mentionnées ci-dessus voici quelques réglementations en vigueur sur l'hippodrome.

- À l'intérieur du terrain les véhicules doivent rouler au pas.
- Pas de dérapages, drifts etc. sur le terrain!
- À l'intérieur de la clôture blanche ( donc sur la piste même, la zone d'exposition des Saabs et le camping) tout objet en verre est interdit. Les débris de verre constituent un grand danger, parfois mortel, pour les chevaux.

Règlement intérieur pour le camping sur le terrain :

- Les piquets pour arrimer les tentes ainsi que autres accessoires ne peuvent être utilisés que sur la pelouse. En aucun cas les piquets peuvent être utilisés sur la piste de l'hippodrome. Tout dégât lié à l'entorse de cet règlement sera facturé à son auteur!
- Les feux ouverts et les barbecues sont rigoureusement interdits dans l'enceinte.